



RAPPORT D'ACTIVITE

EDITO

Comme chaque année, la Communauté d'agglomération du Douaisis édite son rapport d'activités. Ce document d'information plus particulièrement destiné aux partenaires institutionnels et économiques de la CAD se veut un point d'étape qui témoigne du travail accompli par les élus communautaires et les agents au cours de l'exercice 2014.

Cette publication est donc un document de référence et d'information sur les actions conduites par notre agglomération aussi bien pour les services rendus à notre population que sur les grands dossiers et projets d'intérêt communautaire, porteurs d'avenir.

Au fil des pages, le lecteur pourra constater que le tripode Agir-Entreprendre-Développer auquel se réfère toute l'action de la CAD trouve, dans ce rapport, de nombreuses illustrations qui permettent de mieux connaître les compétences dévolues à la Communauté, les actions décidées par les élus et les moyens mis en œuvre par les agents des différentes directions pour les mener à leur terme.

Quelques chiffres extraient de ce bilan situent bien la détermination des élus et le dynamisme déployé par les services pour faire aboutir tous les projets qui participent au développement de notre territoire et au renforcement de son attractivité.

En 2014 dans tous ses domaines de compétences, la CAD a donc continué à avancer. Mais que ce soit dans le portage des grands projets comme dans nos actions de proximité, je souhaite que cette énergie ne faiblisse pas. Il en va de l'avenir de notre territoire et de sa population.

Bonne lecture.

Christian POIRET Président de la Communauté d'agglomération du Douaisis

SOMMAIRE

- page 4 Bureau communautaire
- page 5 Organigramme
- page 6 Compétences
- page 7 Bâtiments

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL -

- page 9 Développement économique
- page 11 Développement agricole
- page 13 Cadre de vie

- COHÉSION SOCIALE -

- page 15 Habitat
- page 16 Cohésion sociale

- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE -

- page 18 Développement durable
- page 19 Entretien des espaces naturels
- page 20 Voiries et bâtiments communautaires
- page 21 Assainissement
- page 22 Déchets
- page 24 Ecoquartier du Raquet
- page 25 Eau potable
- page 26 Archéologie

— RESSOURCES —

- page 28 Affaires juridiques
- page 29 Contrôle de gestion
- page 29 Finances
- page 30 Ressources humaines

SERVICES GENERAUX -

- page 32 Technologie de l'information et de la communication
- page 33 Grands travaux
- page 34 Prospective et financements extérieurs

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Christian POIRET Président



Freddy Kaczmarek 4 ème vice-président



Cohésion sociale

Jean Jacques PEYREAUD 8 ème vice-président



- CertificationsCommission d'appel d'offres
- commission a apper a ome

Dominique RICHARD 12 ème vice-président



Finances

Martial VANDEWOESTYNE 1 er vice-président



- Déchets
- Energie
- Environnement
- Développement durable

Lionel Courdavault 5 ème vice-président



- Foncier
- Urbanisme
- Gayant-expo

Christophe DUMONT 9 ème vice-président



Gestion des équipements publics

Jean-Paul FONTAINE 13 ème vice-président



- Assainissement
 - Eau potable
 - Hydraulique

Jean-Luc HALLE 2 ème vice-président



- Développement rural
- Politique agricole
- Espaces naturels

Patrick MASCLET 6 ème vice-président



- Prospective
- Financements projets
- TIC

Gilles POULAIN 10 ème vice-président



- Bâtiments
- Accessibilité

Jean-Michel SZATNY 14 ème vice-président



Développement touristique

Frédéric CHEREAU 3 ème vice-président



- Habitat
- Logement
- Hébergement
- Gens du voyage

Alain SEGOND 7ème vice-président



Archéologie

Alain SEGOND 11 ème vice-président



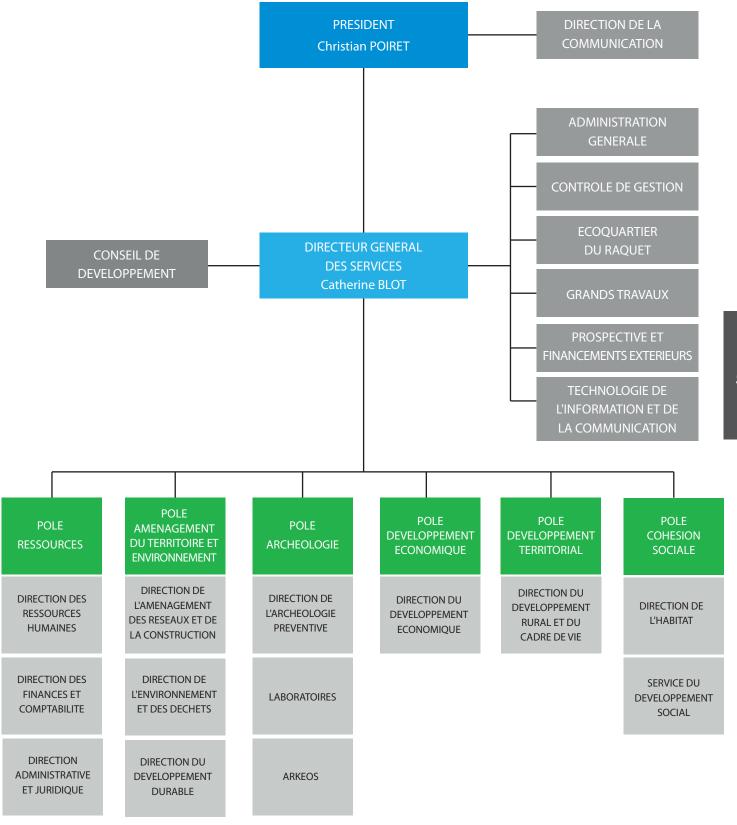
- Contrôle de gestion
- Location de matériel
- Achats groupés

Didier TASSEL 15 ème vice-président



- Voiries
- Electricité

ORGANIGRAMME



6

COMPETENCES

OBLIGATOIRES

Développement économique

Aménagement des espaces communautaires

Equilibre social de l'habitat

Politique de la ville

OPTIONNELLES

Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire

Environnement et cadre de vie

Schéma d'aménagement et de gestion du paysage et réalisation des opérations d'intérêt commun s'y rapportant

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire

FACULTATIVES

Création et gestion des structures d'accueil des gens du voyage

Réseaux de télécommunication et de vidéocommunication

Capture et garde d'animaux errants

Requalification des abords de grandes infrastructures routières, fluviales et ferroviaires d'entrée dans la CAD

Création de réserves foncières hors zones d'activités

Gestion de Gayant Expo Concert et réalisation des travaux afférents

Elimination et valorisation des déchets issus de soins à risques infectieux

Action de développement rural

Assainissement

Eau potable

Archéologie préventive

Actions de développement touristique d'intérêt commun

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES









HÔTEL COMMUNAUTAIRE (photo 1)

L'Hôtel communautaire regroupe une grande partie des services de la CAD. Une extension a été réalisée en 2012 afin d'y intégrer le service assainissement.

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE N°1 (photo 2)

Le centre technique communautaire n°1 (CTC1) est occupé par la Direction de l'archéologie préventive.

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE N°2

Le centre technique communautaire n°2 (CTC2) regroupe les services des déchets, de la propreté et des espaces naturels.

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE N°3

Le centre technique communautaire n°3 (CTC3) est occupé par le service location de matériel et le service formation.

GAYANT-EXPO-CONCERTS (photo 3)

La salle de spectacle Gayant-expo Concerts est une régie publique à autonomie financière et personnalité morale de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

REFUGE POUR ANIMAUX

Le refuge communautaire situé à Gœulzin recueille les animaux errants ou abandonnés.

BÂTIMENTS TERTIAIRES

La Communauté d'agglomération du Douaisis est propriétaire de deux centres tertiaires mis à disposition des entrepreneurs :

- le bâtiment Arsenal à Douai
- le bâtiment Eureka dans le parc d'activités de Dorignies (photo 4)

HÔTELS D'ENTREPRISES

Trois hôtels d'entreprises sont également la propriété de la CAD :

- L'hôtel d'entreprises de Douai-Dorignies
- L'hôtel d'entreprises du Chevalement à Roost-Warendin
- L'hôtel d'entreprises de Bonnel à Lallaing

DECHETTERIES COMMUNAUTAIRE

Les habitants et les entreprises du territoire peuvent déposer leurs déchets non ménagers dans l'une des quatre déchetteries communautaires situées à Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble .

LOISIPARC

La base de loisirs communautaire accueille les visiteurs de mai à septembre.



DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique Développement agricole Cadre de vie



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ventes de terrains et bâtiments sur les parcs d'activités

En 2014, la vente de neuf terrains (pour une surface totale de 13,9 hectares) et de trois bâtiments a rapporté à la CAD 4,843 millions d'euros. La vente de l'ancien hôpital général de Douai à SPRL Financière Vauban pour un montant de 2,5 millions d'euros constitue l'opération la plus importante réalisée sur l'année. L'entreprise entraîne ainsi la création de 70 nouveaux emplois sur le territoire. La deuxième opération majeure en termes d'investissement concerne la vente d'un terrain de 74 hectares auprès de l'entreprise de logistique Goodman pour un montant de 853 875 euros.

Location de bureaux et d'ateliers

La Communauté d'agglomération du Douaisis dispose sur l'ensemble de son territoire de trois hôtels d'entreprises et de cinq bâtiments dédiés à la location. En moyenne sur l'année, 86,8 % des locaux (bureaux et ateliers) étaient occupés. Le chiffre d'affaire global issu de ces locations s'élève à 1,98 million d'euros (ce chiffre est stable par rapport à l'année 2013).

Plan local de développement économique

L'objectif d'un Plan local de développement économique (PLDE) est de renforcer la convergence des politiques de développement économique, menées à l'échelon local. Il s'agit d'un contrat entre la Région, la Communauté d'agglomération du Douaisis et une vingtaine de partenaires locaux du monde de l'économie et de l'emploi. Le PLDE du territoire de la CAD comporte trois axes d'actions : le soutien au tissu économique local, le développement de l'intelligence économique et l'attractivité et enfin le développement local durable pour les entreprises et habitants du territoire. Parmi les réalisations majeures de 2014, on retrouve l'adoption d'une stratégie de soutien à l'économie sociale et solidaire, le renforcement de la filière « Eco-Rénovation » et du Club Ecorénov dont le but est d'aider les entreprises locales à se positionner sur le marché de l'écorénovation. Deux groupes d'acteurs « Innovation, recherche et développement » et « Attractivité du commerce » ont été créés. Ce dernier vise à développer des actions collectives de dynamisation du commerce de centre ville.



Bilan du dispositif d'aide aux très petites entreprises

Depuis la mise en place de l'aide aux très petites entreprises en 2007, 157 entreprises ont vu le jour sur le territoire de la CAD. Celles-ci ont reçu au total 496 809 euros d'aides financières et ont crée 225 emplois. En 2014, les vingt très petites entreprises qui ont vu le jour, ont bénéficié de 55 237 euros d'aides. Elles ont permis la création de 25 nouveaux emplois sur le territoire. La moitié de ces créations d'entreprises concerne le secteur d'activité de l'artisanat, viennent ensuite le secteur du commerce et les services à la personne.

CHIFFRES CLÉS

4,843 millions d'euros issus de la vente de parcelles

13,9 hectares de ter-

20 très petites entreprises aidées

111 embauches de jeunes grâce à la Plateforme pour l'avenir et l'emploi

Service d'amorçage de projets

Le service d'amorçage de projets apporte une aide à l'ensemble des habitants qui souhaitent créer leur propre entreprise. Il s'adresse à la fois aux personnes en recherche d'emploi, en formation, aux jeunes, aux personnes au foyer ou aux salariés. Des permanences sont tenues dans cing communes: Waziers, Auby, Sin-le-Noble, Douai-Dorignies et Arleux. Les objectifs de ce service sont de favoriser l'accès à l'information en expliquant les démarches qui mènent à la création d'entreprise, d'aider le futur créateur d'entreprise à clarifier son projet, de faciliter l'accès aux aides (notamment les aides financières apportées par la CAD), de promouvoir l'esprit d'entreprise et la prise d'initiative et enfin de faciliter la prise de contact avec les différents acteurs économiques tels que la CCI, Pôle Emploi, la BGE. En 2014, 96 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, dont 27 jeunes de moins de 30 ans. Parmi elles, 51 ont finalement décidé de créer leur entreprise.

Couveuse d'entreprise à l'essai du Dougisis

Ce dispositif d'aide à la création d'entreprise permet au porteur de projet de tester la viabilité de l'entreprise qu'il souhaite créer avant de se lancer réellement. Pour ce faire, chaque candidat à l'entrée en couveuse doit se présenter devant un comité d'admission composé des financeurs du dispositif et des membres de la Boutique de gestion (BGE). En 2014, 13 entrepreneurs ont été admis à l'entrée en couveuse d'entreprise.

Comité local d'aide aux projets économiques des jeunes

Le CLAP économique est un outil financier au service des jeunes créateurs d'entreprises de 16 à 25 ans. Il leur permet d'obtenir sous condition d'éligibilité une subvention de la CAD, destinée à financer les investissements de production. Les jeunes intéressés par ce dispositif d'aide doivent au préalable remplir un dossier de demande de subvention puis se présenter devant un jury composé de professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprise et à l'insertion des jeunes. En 2014, onze jeunes du territoire ont été soutenus dont sept issus des territoires CUCS. Treize nouveaux emplois ont ainsi vu le jour dans le Douaisis.

Les actions de formation

Le service formation met en œuvre quatre types d'actions : la Formation insertion jeunes (FIJ), le programme Trouve ta voie (TTV), le chantier d'insertion à Sin-le-Noble et le club emploi. L'action Formation insertion jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans. Son objectif est d'aider à valider un projet professionnel à travers des périodes d'immersion en entreprise et à prévenir les difficultés personnelles éventuelles (mobilité, santé, logement...). En 2014, 36 jeunes ont participé au FIJ. De son côté, le chantier d'insertion de la commune de Sin-le-Noble vise la réhabilitation de la médiathèque, du cimetière et de l'école maternelle Jean-Jaurès. Quatorze salariés y ont participé. Les ateliers collectifs « Trouve ta voie » s'adressent à un public en difficulté d'insertion

professionnelle et bénéficiaire du RSA. Trente personnes y ont participé en 2014. Enfin, sept personnes ont participé au premier test du « club emploi ». Cette action vise à remobiliser les participants dans leurs démarches de recherche d'emploi en trois temps : une période en centre de formation, une période d'immersion en entreprise et des rencontres avec un intervenant du monde de l'entreprise (DRH, chef d'entreprise, chargé de recrutement).



Plateforme pour l'avenir et l'emploi des jeunes

Le Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes est un dispositif initié par la Région et qui se décline notamment par la mise en place de 14 plateformes territoriales sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. La plateforme du Douaisis qui couvre les territoires de la Communauté d'agglomération du Douaisis et de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent se mobilise pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans en facilitant les embauches en CDD supérieurs à six mois, contrats en alternance ou CDI dans les entreprises du territoire. Pour cela, la Plateforme pour l'avenir et l'emploi des jeunes a lancé trois types d'actions : l'accompagnement d'entreprises qui souhaitent recruter un jeune, l'animation d'un réseau de « référents filières » qui sont des chefs d'entreprises assurant un rôle d'ambassadeur et enfin l'organisation de rencontres entre le monde de l'entreprise et les jeunes. Sur l'année 2014, la plateforme a détecté 379 emplois à pourvoir, permis 279 rencontres entre des jeunes et des chefs d'entreprises ce qui a entrainé l'embauche de 111 jeunes.

PERSPECTIVES 2015

Aménagement et développement de deux nouveaux parcs d'activités : Ermitage II et Ecopark

Renforcement de l'entreprenariat social et du service d'amorçage de projets dans les quartiers

Actions de mise à l'emploi par le biais du Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération (CAAP' Agglo)

En signant le contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération, la CAD s'est engagée à respecter un programme d'actions établi sur trois ans. L'objectif majeur est de redonner de l'autonomie alimentaire aux espaces urbains et périurbains. Dans ce contexte, une concertation territoriale sur l'agriculture biologique a été lancée en 2014 avec l'organisation d'un forum ouvert sur le thème « Comment l'agriculture biologique peut-elle concilier viabilité économique des entreprises et attente des consommateurs ? ». Une centaine de personnes étaient présentes. Par ailleurs, trois ateliers ont été proposés aux élus et professionnels en 2014. Le but était de sensibiliser les acteurs du territoire aux différents enjeux du foncier agricole et de leur présenter des expériences réussies en matière d'installation.



Alimentation bio dans la restauration collective

La CAD travaille également dans le cadre du CAAP' Agglo à l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et/ou locale dans la restauration collective (communes, lycées, collèges, centre hospitalier). Un « défi bio » a été organisé le 15 octobre au lycée Ambroise Croizat d'Auby et a réuni une quarantaine de participants qui ont cuisiné des produits issus de Cette action menée en l'agriculture biologique. partenariat avec A PRO BIO pourrait permettre de fournir 9 000 repas bio par jours dans le Douaisis, sur un total de 17 000 servis quotidiennement en restauration collective.

Analyses de reliquats azotés

En 2014, un nouveau zonage a permis d'analyser davantage de parcelles. Au total, 367 analyses de reliquats azotés ont été effectuées dans le cadre de la campagne d'analyses de sols et 290 parcelles ont été analysées pour obtenir des valeurs agronomiques. Le but de cette campagne est de permettre aux agriculteurs de limiter la quantité d'apports en engrais sur les parcelles analysées. En ayant connaissance de la structure de leurs sols et des quantités de reliquats azotés présents, ils n'apportent que la quantité d'engrais nécessaire au bon développement de leurs cultures. En conséquence, les eaux de pluie drainent moins d'azote et les cours d'eau et nappes phréatiques sont mieux préservés.



CHIFFRES CLÉS

367 analyses de reliquats azotés

41 agriculteurs présents dans le nouveau guide des producteurs

Circuits courts : 4ème édition du marché des producteurs locaux

Le marché des producteurs locaux organisé à Flers-en-Escrebieux a réuni 17 producteurs proposant une gamme diversifiée de produits (fruits, légumes, produits laitiers, miel...) ainsi que des associations locales et deux brasseurs. L'objectif majeur de ce marché communautaire est de recréer du lien entre producteurs locaux et consommateurs.



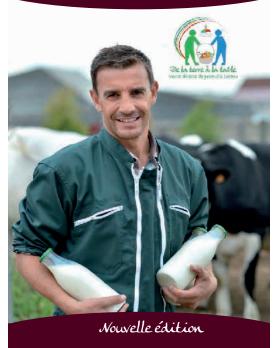
Nouvelle édition du carnet des producteurs locaux

Le guide des producteurs locaux a été mis à jour en 2014. Celui-ci présente les 41 producteurs locaux du territoire qui vendent directement à la ferme leurs produits et qui sont éventuellement présents sur les marchés du Douaisis. Les agriculteurs proposent à la vente des produits laitiers, carnés, des fruits et légumes, tartes ainsi que du miel. En soutenant la vente directe du producteur au consommateur, la CAD renforce également son développement économique. Ce sont des activités non délocalisables, qui participent au renforcement de l'attractivité du territoire et qui créent du lien entre les zones rurales et urbaines.

Promotion des circuits courts lors de la Foire-expo

La thématique des circuits-courts a été mise à l'honneur sur le stand de la CAD lors de la foire-expo de Douai. Plusieurs animations ont été proposées aux visiteurs sur le stand dont un concours de recettes du terroir par les habitants et la réalisation de plats par des restaurateurs du Douaisis avec uniquement des produits issus des circuits-courts. A travers son circuit-court « De la Terre à la Table » qui rassemble une quarantaine de producteurs locaux, la CAD soutient les acteurs économiques de proximité, aide à la valorisation des produits du terroir et participe au développement d'un nouveau réseau de distribution. La vente directe du producteur au consommateur constitue un axe nouveau et porteur du développement économique en milieu rural.





Perspectives 2015

Rédaction d'un plan bio territorial

Proposer un salon de l'alimentation

Former les agriculteurs à la gestion d'apport en azote

Installation de signalétique directionnelle dans les communes des points de vente à la ferme

Création d'enseignes pour les agriculteurs faisant de la vente directe

CADRE DE VIE

CHIFFRES CLÉS

9 176 arbres plantés dans le cadre de l'opération Plantons le décor

12 rendez-vous nature organisés

Préservation des pôles de nature

Un nouveau plan de gestion du site du lac de Cantin est en cours de rédaction en 2014. Il définit les objectifs de gestion et de valorisation du site. Les huit hectares de pâturage du site accueillent désormais des vaches rouges flamandes, élevées par un agriculteur de la commune de Villers-au-Tertre. Par ailleurs, les travaux d'aménagement des berges ouest et sud de l'étang d'Aubigny-au-Bac se sont poursuivis. Ils visent à renforcer et reprofiler les berges afin de préserver la biodiversité spécifique des milieux humides.

Education à l'environnement

Pour la 5ème année consécutive, des groupes scolaires ont pu bénéficier d'animations sur les pôles de nature de la CAD. Environ 2 000 élèves de la maternelle au collège ont suivi une sortie nature, animée par le Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE) en 2014. Chaque année, différents thèmes environnementaux sont abordés tels que la biodiversité des marais, la découverte des insectes ou encore les plantes comestibles. Parallèlement, les douze rendez-vous nature proposés aux habitants ont attiré une centaine de personnes environ.

Opération Plantons le Décor

Pour la 7ème année consécutive, la CAD a participé à l'opération Plantons le Décor. Cinquante-quatre clients ont bénéficié de semences de prairie fleurie, d'arbustes et d'arbres d'essences locales ainsi que des arbres fruitiers de variétés régionales, adaptées au climat local. Ainsi en 2014, 9 176 arbres et arbustes ont été commandés et ont rejoint les jardins et espaces verts du territoire. Au-delà de l'intérêt financier de bénéficier de commandes groupées, participer à l'opération Plantons le décor est un acte éco-citoyen qui participe au reboisement de la région.



Aménagement des liaisons douces et écologiques

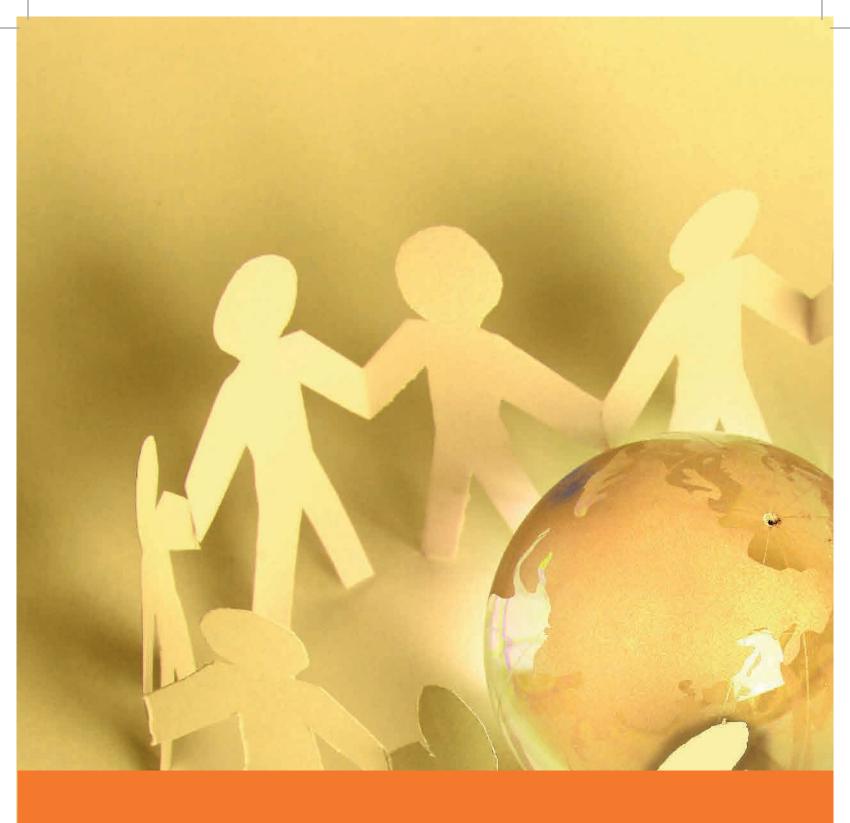
La CAD poursuit l'aménagement de son réseau de boucles de randonnées avec les travaux de trois nouvelles boucles, débutés en 2013. Les travaux menés en 2014 ont permis d'améliorer les intersections, de poser le jalonnement des boucles ainsi qu'un revêtement de qualité. Ils ont été réceptionnés au fur et à mesure, la réception complète s'effectuera en début d'année 2015.

PERSPECTIVES 2015

Renouvellement des conventions de partenariat avec les acteurs locaux

Réception des travaux des circuits de randonnées

Elaboration de nouveaux topoguides



COHESION SOCIALE

Habitat Cohésion sociale

HABITAT

CHIFFRES CLÉS

368 opérations de constructions de logements sociaux

137 propriétaires ont reçu une aide à la réhabilitation

61% le taux d'occupation de l'aire d'accueil de Dechy/Sin-le-Noble

Aides à la réhabilitation de logements privés dégradés

En 2014, 137 propriétaires ont fait l'objet d'une demande de subvention favorable dans le cadre de l'aide à la réhabilitation de logement dégradé. Parmi eux, 132 sont propriétaires occupants et 5 propriétaires bailleurs. Le montant total des aides s'élève à 428 276 euros. En moyenne, le gain énergétique constaté après travaux est de 44%. Le soutien financier de la CAD auprès des propriétaires occupants vient en complément des subventions apportées par l'ANAH (Agence nationale de l'aide à l'habitat) et la Région Nord-Pas-de-Calais. L'objectif majeur est de lutter contre la précarité énergétique, l'insalubrité et la dégradation des habitations ainsi que la perte d'autonomie. L'ANAH a accordé une enveloppe de 1,5 million d'euros pour le territoire de la CAD.



Poursuite du soutien au logement social

La CAD poursuit son accompagnement financier en faveur des opérations d'habitat social. En 2014, la construction de 368 logements sociaux répartis sur 13 opérations a été programmée. Cela comprend 197 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), 155 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) et 16 logements en prêt locatif social. Ces opérations de construction ou d'acquisition de logements sont portées par six bailleurs sociaux : Maisons et Cités, ICF Habitat, LTO Habitat, SRCJ, Norevie et Partenord Habitat. Entre 2006 et 2014, 2 945 logements ont été financés dont 1 544 livrés et 750 en cours de construction.

Aires d'accueil des gens du voyage

La CAD possède une aire de grand passage à Lambres-lez-Douai/Cuincy et une aire d'accueil à Dechy/Sin-le-Noble. Un seul rassemblement a eu lieu sur l'aire de grand passage mais il y a eu quatre occupations sur l'année, représentant 28 familles pour une durée moyenne de 12 jours. L'aire de Dechy/Sin-le-Noble disposant de 16 emplacements (soit 32 places) a été occupée à 61% en moyenne sur l'année. La plupart des familles séjournent entre 15 jours et trois mois sur place. Cependant, de plus en plus de familles se sédentarisent et y séjournent à l'année.

PERSPECTIVES 2015

Poursuite des soutiens au logement social et réhabilitation d'habitations privées

Reprise de la gestion des aires d'accueil en régie directe

Amélioration de l'accueil et l'intégration des gens du voyage sur le territoire

Projet d'implantation de logements adaptés aux gens du voyage à Auby

COHESION SOCIALE

CHIFFRES CLÉS

495901 euros investis en actions de cohésion

42 actions cofinancées dans le cadre des CUCS

Fonds d'initiative des territoires et de leurs acteurs

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération du Douaisis participe financièrement au dispositif régional Fonds d'initiative des territoires et de leurs acteurs (FITA) dont le but est de favoriser l'émergence de projets de gestion urbaine de proximité ou de participation et de qualification des habitants. En 2014, trois actions ont été financées dans le cadre de la programmation communautaire. Il s'agit des opérations « Gayant, pour un quartier durable » à la résidence Gayant de Douai, « Voile en mer » auprès de jeunes en difficulté d'insertion et « Mon éco-jardin ». Le coût total de ces actions s'élève à 105 265 euros dont 20 030 euros de participation de la CAD.



Le Contrat urbain de cohésion sociale

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), la CAD a contribué au cofinancement de 31 actions sur le territoire de la CAD et de la CCCO. Seize d'entre elles sont des actions intercommunautaires et les quinze autres concernent uniquement le territoire de la CAD. Le coût total des actions s'élève à 2 821 500 euros, dont une participation de 358 331 euros de la CAD.

La programmation complémentaire et les dispositifs d'insertion

La CAD finance également à hauteur de 117 540 euros diverses actions qui n'entrent plus dans le cadre des CUCS en 2014. On retrouve entre autres le « dispositif maraude », l'action « prévention des expulsions et des impayés de loyer », l'action « relais emploi formation » ou encore l'« atelier santé ville » sur le territoire de la CAD et de la CCCO.

PERSPECTIVES 2015

Travailler en lien avec les communes et les partenaires pour signer un contrat de ville unique



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement durable Entretien des espaces naturels Voiries et bâtiments communautaires Assainissement Déchets Raquet Eau potable Archéologie



DEVELOPPEMENT DURABLE

CHIFFRES CLÉS

755 participants aux Assises nationales des risques technologiques

50 bornes de recharges

Création du service Développement durable

Créée en septembre 2014, la direction du Développement durable et de la certification prend en charge les thématiques transversales du développement durable et des certifications ISO 9 001, ISO 14 001 et PALME.

Surveillance de la qualité de l'air

Un bilan territorial sur la qualité de l'air dans le Douaisis a été réalisé en 2014. La CAD a participé à l'assemblée générale de l'association ATMO qui mesure et évalue la qualité de l'air et a initié un partenariat qui vise à s'appuyer sur l'expertise scientifique d'ATMO pour la lecture des analyses, les rapports et documents produits. Par ailleurs, la communication sur ce thème a été renforcée notamment envers les élus et les usagers.

Risques technologiques

La CAD a participé à l'organisation des 6èmes Assises nationales des risques technologiques (ANRT) qui se sont tenues à Gayant-expo et qui ont attirées 755 participants. Elle a également participé aux comités de suivi des sites classés PPRT (Plan de prévention des risques technologies prévisibles) sur son territoire : Air liquide à Frais-Marais, Air liquide à Waziers, Total Gaz à Arleux, Nyrstar à Auby et Nitrobickford à Flines-lez-Râches.

Covoiturage

Une démarche de création de zone expérimentale de covoiturage a été lancée en 2014. Il s'agirait à terme de la création d'un emplacement pouvant accueillir dix voitures aux alentours de Gayant-expo à Douai.

Mobilité et déploiement d'une infrastructure de recherche pour véhicules électriques

En 2014, la CAD a adhéré à la stratégie d'électro-mobilité sur le territoire du Grand Douaisis ainsi qu'à la charte régionale d'électro-mobilité et a acquis la compétence « création, entretien et exploitation d'un réseau d'infrastructures pour les véhicules électriques et hybrides».

Ainsi, un plan prévisionnel des bornes de recharge sur l'espace public a été validé. Il comprend l'implantation de 49 bornes de recharge normale à accélérée (3 à 22 kVa) et d'une borne de charge rapide, dans le cadre du corridor électrique régional et en complément du déploiement de bornes de charges normales. Ces bornes permettent à tout véhicule électrique de se déplacer sur l'ensemble du territoire régional.



Certifications ISO

Depuis 2002, la CAD s'est engagée dans des démarches de certification ISO 9 001 et ISO 14 001. A travers ces certifications, la volonté de la CAD est de s'inscrire dans une démarche de développement durable, favorisant le développement économique et la création d'emplois, tout en limitant les nuisances et impacts sur l'environnement et les populations riveraines. Les pôles politique concernés par des actions de environnementale sont les suivants : aménagement, réseaux et environnement, archéologie, développement économique, développement territorial et cohésion sociale/habitat. Par ailleurs, sept parcs d'activités du territoire bénéficient de la certification ISO 14001.

PERSPECTIVES 2015

Développement d'un outil de modélisation de la pollution atmosphérique

Organisation des 7ème assises des risques technologiques en 2016

Adhésion à la centrale d'achat de la Région pour les recharges de véhicules électriques

Actualisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre.

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

CHIFFRES CLÉS

145 km de cours d'eau

87,2 km de berges fauchés

150 km de boucles de randonnées entretenus



Entretien des cours d'eau et aménagement des berges

La CAD dispose sur son territoire de 145 km de cours d'eau et fossés qui nécessitent un entretien constant par l'équipe Réseau hydrographique de surface (RHS). En 2014, les berges ont été fauchées sur 82,7 km et renforcées sur 75 m. L'entretien du réseau hydrographique s'effectue avec des méthodes douces, respectueuses de l'environnement. Il vise à pérenniser le bon écoulement des eaux de sorte à éviter ou réduire les opérations de curage mécanique grâce aux travaux suivants: fauchage, élagage, abattage sélectif, entretien des ouvrages, curage manuel limité, repérage des rejets illicites. L'élagage est principalement préconisé pour assurer la sécurité aux abords des habitations ou voiries et supprimer des branches basses qui entraînent des désordres hydrauliques. Dans le même temps, l'équipe RHS a planté 75 plantes hélophytes (c'est-à-dire enracinées dans l'eau mais avec des feuilles aériennes) sur les berges.

Fauchage, arrachage, taille... des missions variées

Le service Entretien des espaces naturels intervient également sur trois autres missions essentielles : l'entretien des chemins de randonnées et boucles communautaires, du patrimoine arboré et des parcs d'activités de la CAD. Pour que les promeneurs puissent se balader dans les meilleures conditions possibles, l'équipe des espaces



naturels entretient la totalité des 150 km de chemins de randonnées et boucles communautaires. Cela comprend le fauchage des bords de chemins sur près de 136 000 m², la taille de plus de 16 km de haies et l'arrachage de plantes invasives telles que la renouée du Japon. Le service intervient également sur les 17 parcs d'activités que compte le territoire, Loisiparc, la base de loisirs et des terrains communautaires pour réaliser de nombreuses tâches : plantation de 39 arbres, 707 arbustes, tonte de 183 hectares, fauchage de 145 hectares de parcelles, balayage des fils d'eau sur 387 km et l'évacuation de 54 tonnes de déchets verts. Par ailleurs, sur l'ensemble des terrains communautaires, 294 arbres ont été abattus et 637 sujets ont été élagués sur l'année.

PERSPECTIVES 2015

Mise en place d'un outil de planification des activités

Participation aux diagnostics faunistiques et floristiques sur le territoire

Mise en place d'un groupement de commande par commune pour le fauchage, débroussaillage

Mise en place du sel de déneigement

Balayage des fils d'eau

VOIRIES ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

CHIFFRES CLÉS

3,7 millions d'euros de travaux de voirie sur le territoire

4,3 millions d'euros pour la première phase de l'aménagement de l'écoquartier

1,5 million d'euros pour la requalification des berges de l'étang d'Aubigny-au-Bac

Travaux dans les bâtiments communautaires

En 2014, trois déchetteries du territoire ont bénéficié de travaux de mise en sécurité grâce à la réalisation de murets de protection sur les quais. La dépose des équipements existants, la réalisation des massifs de fondation, l'installation des poteaux en acier galvanisé laqué et le platelage de bois de remplissage sont évalués à près de 100 000 euros.

Au sein de l'hôtel communautaire, la mise en conformité des portes (pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite) s'élève à 47 000 euros.



Travaux d'électrification rurale

Les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension de plusieurs rues de la commune de Brunémont reviennent à 106 541 euros. Les communes de Féchain, Bugnicourt, Goeulzin Lécluse, Marcq-en-Ostrevent, Cantin et Arleux ont elles-aussi bénéficié de travaux d'enfouissement de lianes.

Travaux de voirie sur le territoire

A l'écoquartier du Raquet, une voie nord-sud a été créée en parallèle de la rue Paul-Foucault, à Sin-le-Noble. Elle a été raccordée à la route départementale 643. Ces aménagements font partie de la première phase de construction de l'écoquartier qui se chiffre à 4,3 millions d'euros. A Aubigny-au-Bac, les travaux de requalification des berges ouest et sud de l'étang et la réfection de la route départementale 247 s'élèvent à 1,4 million d'euros. Débuté en 2012, ce chantier a duré 30 mois. Parmi les chantiers majeurs, on retrouve également l'aménagement de voiries et la réalisation d'un giratoire sur la route départementale 917 à Waziers pour un montant de 668 195 euros. Ce chantier comprend les travaux de terrassements, la création de pistes cyclables et de trottoirs. La pose des bordures et caniveaux, les réseaux d'assainissement, les réseaux divers, la signalétique et les espaces verts ont également été réalisés.

PERSPECTIVES 2015

Poursuite des travaux d'électrification rurale

Aménagement d'un giratoire au niveau de Gayant-expo-concert

Réalisation d'un merlon phonique à Lauwin-Planque

ASSAINISSEMENT

CHIFFRES CLÉS

732 km de réseaux

7 unités de traitement d'une capacité de 213 150 équivalent-habitants

13 millions de m3 d'eaux usées traitées



Les missions du service assainissement

En 2014, 43 opérations ont été menées ou ont débuté sur le territoire. Plus de 80% d'entre elles relèvent d'une maîtrise d'œuvre interne (35 opérations). Environ 4,2 millions d'euros ont été consacrés aux travaux sur les réseaux en 2014, majoritairement pour des travaux de renouvellement et de réhabilitation du patrimoine (soit 35% des dépenses de travaux). Le taux de conformité des dispositifs des usagers du service public d'assainissement non-collectif (qui représentent 0,3 % des abonnés soit 137 usagers) atteint désormais 46%.

Traitement des eaux usées

Le volume des eaux usées reçues sur les usines d'épuration s'élève à 13 millions de m3 en 2014, ce qui

l'année précédente. Le rendement global épuratoire s'élève à 95%. Les résidus issus de l'épuration des eaux usées sont recyclés à valorisés à plus de 91%. En termes de suivi qualitatif, le taux de toxicité dans les boues produites est de 2 999 ppm pour les boues issues des unités de traitement d'Arleux et de Douai et de 2 751 ppm pour l'unité de traitement de Sin-le-Noble. Ces chiffres sont inférieurs à l'indice national (3 550 ppm), ce qui est le résultat d'une politique préventive efficace, qui se traduit par la surveillance des eaux collectées en amont tant au niveau des eaux industrielles que domestiques.

Principaux travaux sur les réseaux

En 2014, la Communauté d'agglomération du Douaisis a achevé l'extension du raccordement de 400 habitations légères de loisirs (HLL) sur les communes d'Arleux, Brunémont, Hamel et Lécluse. Parallèlement, la CAD poursuit son action qui vise à augmenter le rendement des réseaux en déraccordant les eaux pluviales pour les infiltrer (rues Hosselet, du 8 mai, du Stade et Raout à Féchain rue Paulhan à Douai et rue Hugo à Cuincy). Par ailleurs, les collecteurs situés au droit de captage d'eau potable d'Esquerchin ont été diagnostiqués et étanchés. Ce programme de travaux s'étale sur trois ans.

Les atouts du territoire

La collecte des effluents d'origine industrielle est très largement maitrisée. En effet, les 67 conventions spéciales de déversement permettent de contrôler la bonne compatibilité des rejets avec les outils de collecte et d'épuration de la CAD. Par ailleurs, les 850 ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales font qu'un quart du territoire ne génère plus d'eau pluviale. Enfin, les sept usines d'épuration sont aux normes de la directive cadre européenne.

PERSPECTIVES 2015

Poursuite de la politique de déraccordement des eaux pluviales de voirie sur l'ensemble du territoire

Réhabilitation des réseaux de collecte en secteur captant sur Esquerchin

Travaux de gestion des eaux usées de temps de pluie sur l'unité technique d'Arleux (bassins de Goeulzin et de Cantin).

DECHETS

CHIFFRES CLÉS

101 553 tonnes de

659 kg de déchets par habitant

10 222 adhérents à la location d'un bac à déchets verts

La collecte des déchets végétaux

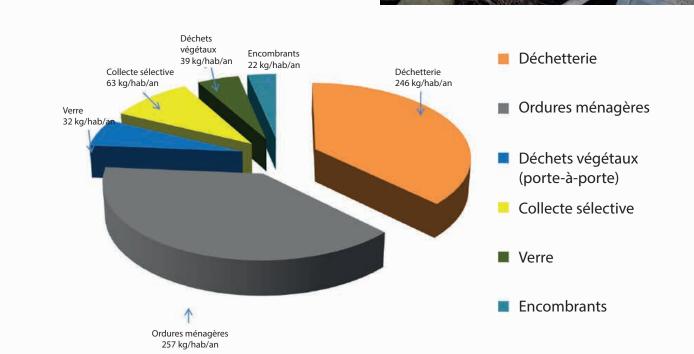
Concernant la collecte des déchets verts en porte-à-porte, 10 222 foyers ont adhéré au dispositif de location d'un bac roulant de 240 litres, équipé d'une puce électronique. Parmi eux, on comptait 926 nouveaux adhérents alors que 575 foyers ont résilié leur contrat. La collecte des déchets verts est réalisée de mars à novembre, pour un total de 40 ramassages par an.

Ouverture exceptionnelles des déchetteries et du dépôt déchets verts

En 2014, les quatre déchetteries du territoire ont été ouvertes les matinées des jours fériés à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier et une heure supplémentaire le soir d'avril à septembre. Une compaction des bennes sur toutes les déchetteries a permis d'augmenter les tonnages et de réduire les rotations de bennes et ainsi d'optimiser les coûts de transport. Deux passages par jour sont nécessaires du lundi au samedi en haute saison tandis qu'un passage quotidien est réalisé durant la basse saison.

Par ailleurs, le dépôt temporaire (de mars à fin novembre) de déchets végétaux au centre technique communautaire 1 a collecté 1 358 tonnes de déchets verts en 2014 contre 909 tonnes en 2013. Il s'agit d'une augmentation significative de 67%.





La collecte des points d'apport volontaires enterrés

Le territoire de la CAD compte au total 69 conteneurs enterrés. Vingt-sept ont été installée à la résidence Gayant de Douai et sont opérationnels depuis mars 2008. L'écoquartier du Raquet en comporte 18.

Les tonnages collectés

Le total des tonnages collectés s'élève à 101 553 tonnes pour l'année 2014, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Le tonnage des ordures ménagères reste stable tandis que la collecte du verre, des déchets verts en porte-à-porte, des encombrants et des déchetteries est en légère hausse. Les ordures ménagères représentent la part la plus importante des déchets collectés, avec une moyenne de 257 kg par habitant et par an.

En moyenne, chaque habitant du territoire a produit un total de 659 kg de déchets sur l'année.



	Tonnes collectées	Tonnes valorisées	% de valorisation
Ordures ménagères résiduelles	39 518 t	102 t	0,3 %
Collecte sélective	9 721 †	7 904 †	81 %
Verre	5 003 †	5 003 †	100 %
Déchets végétaux	15 592 †	15 592 †	100 %
Encombrants	12 108 †	2 422 †	20 %
Déchetteries	19 611 †	14 663 †	75 %
TOTAL	101 553†	45 686 t	45 %

Sur les 39 518 tonnes de déchets produites en 2014, 17% (soit 6 618 tonnes) sont destinées à l'incinération et 83% (soit 32 900 tonnes) rejoignent les centres de stockage des déchets non dangereux de Lewarde et d'Hersin-Coupigny. Les déchets issus des emballages et papiers sont dirigés en totalité vers le centre de tri du Symevad (Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets) d'Evin-Malmaison. Le verre est recyclé à Wingles et les déchets végétaux sont dirigés vers le centre de compostage de Sin-le-Noble. Ces deux matières sont recyclées à 100%.

Le taux de valorisation de l'ensemble des déchets atteint 45 %, soit l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement pour l'année 2015.

PERSPECTIVES 2015

Amélioration du taux de valorisation, avec l'ouverture du TVME du SYMEVAD

Amélioration des conditions de collecte des D3E en déchetteries

Modifications des conditions de collecte en déchetterie de l'amiante-lié, pour respecter la réglementation concernant la collecte de ce déchet dangereux

ECOQUARTIER DU RAQUET

CHIFFRES CLÉS

121 familles résident au Raquet

80 logements sont en cours de construction



Lancement et poursuite de divers chantiers

Le développement de l'écoquartier s'est poursuivi en 2014 avec la mise en chantier de deux nouveaux programmes immobiliers et la livraison de 26 nouveaux logements. Le Raquet a été conçu pour accueillir à terme environ 3 500 familles.

Après le gros œuvre débuté en 2013, les travaux du groupe scolaire se sont poursuivis en 2014. D'une capacité maximale de 240 élèves en maternelle et 300 en section élémentaire, l'établissement de dix-huit classes proposera également des salles de restauration, une partie réservée à l'administration et des espaces dédiés aux activités périscolaires.

Aménagement du parc urbain

D'une superficie de 8,1 hectares, le parc urbain qui se situe à proximité immédiate du centre aquatique du Raquet a commencé à être aménagé en 2014. Ce sont essentiellement des travaux préparatoires (mouvements de terres) qui ont été menés.

Conception de l'EcoPark

Une conception approfondie de l'EcoPark du Raquet s'est déroulée en 2014. Il s'agira à terme d'un parc d'activités de 30 hectares, situé en prise directe avec la rocade sud. Ce nouveau parc d'activités a vocation à accueillir des petites et moyennes entreprises de services ou artisanales. Il est situé sur l'un des axes les plus importants de la ceinture urbaine du Douaisis.



Pose de la première pierre du centre aquatique

La fin de l'année 2014 a été marquée par le début officiel des travaux du centre aquatique. Deux ans de chantier seront nécessaires pour ce nouvel équipement sur le territoire du Douaisis. Il comportera au total 1 820 m² de bassins intérieurs et extérieurs dont un bassin d'apprentissage de 120 m², un bassin sportif de 825 m² et un bassin de promenade de 180 m. Implanté sur une parcelle de 20 000 m², le centre aquatique sera peu énergivore et doté d'une architecture novatrice. Cette démarche de qualité environnement vise notamment à limiter les impacts concernant les consommations d'eau, de ressources énergétiques ou encore de matières premières. Le centre aquatique sera raccordé à la chaufferie biomasse de l'écoquartier.

PERSPECTIVES 2015

Démarrage des travaux du centre aquatique

Livraison de nouveaux logements

Début des travaux de la crèche

Ouverture de la Maison de l'écoquartier au public

Plantation des vergers du parc horticole

EAU POTABLE

CHIFFRES CLÉS

8 communes concernées par le service eau potable sur le territoire

29 313 abonnés

4,7 millions de m3

Prise de la compétence « eau potable » au 1^{er} janvier

La Communauté d'agglomération du Douaisis a intégré en 2014 la compétence « eau potable ». En effet, la CAD absorbé l'ancien Syndicat intercommunal d'alimentation en eau du Douaisis (SIADO) qui assurait cette compétence sur les communes de Courchelettes, Dechy, Douai, Flers-en-Escrebieux et Waziers et s'est doté d'un véritable service « eau potable ». Ses principales missions sont le contrôle des différents contrats de délégation de service public, la programmation et le suivi des travaux neufs ainsi que la protection des ressources en eau. La CAD exerce cette compétence sur huit communes de son territoire. Il s'agit d'Aubigny-au-Bac, Courchelettes, Dechy, Douai, Flers-en-Escrebieux, Fressain, Sin-le-Noble et Waziers. Cela représente environ la moitié des habitants de la CAD. On dénombre en 2014, 29 313 abonnés (le nombre moyen de personnes concernées par un abonnement est de 3,16). Au total, plus de 4,7 millions de m3 ont été mis en distribution.

Réflexions sur l'homogénéisation des actions en matière d'eau potable

La CAD a lancé une réflexion dont le but est d'homogénéiser son action sur les périmètres des différents contrats. L'objectif majeur est d'améliorer les rendements des réseaux, de manière à atteindre le même niveau d'exigence sur l'ensemble du territoire concerné par ce service et de poursuivre l'éradication des branchements de plomb là où ils subsistent. Enfin, il s'agit également de parvenir à une unification du prix du service, de façon à ce que tous les abonnés soient traités de manière équitable sur le territoire et ce quelque soit le contrat de délégation de service public dont leur logement relève.

Nouveau contrat de délégation du service public de distribution de l'eau potable

L'année 2014 est également marquée par la prise d'effet du nouveau contrat de délégation de service public de distribution de l'eau potable pour les communes de Courchelettes, Douai, Flers-en-Escrebieux et Waziers. Ces communes représentent à elles seules près des trois quarts de la desserte du service, tant en nombre d'habitants qu'en volumes facturés. Ce nouveau contrat a permis des améliorations tant auprès des habitants que de la collectivité. Ainsi les fonctions de production de l'eau, les captages, la distribution de l'eau et les réservoirs vers les abonnés ont été dissociées de manière à optimiser les dépenses de la CAD.

Mise en place d'un nouveau dispositif d'aide aux abonnés en difficulté financière

Depuis 2014, la CAD et son délégataire mettent à disposition des centres communaux d'action sociale des chèques « eau » pour aider les ménages qui ont un incident de paiement. Ceux-ci sont disponibles sur six des huit communes concernées par le service.



PERSPECTIVES 2015

Poursuite des efforts de renouvellement des réseaux d'eau ancien

Poursuite de l'éradication des branchements en plomb notamment à Douai et Sin-le-Noble

Progression vers l'unification du tarif du service eau potable

ARCHEOLOGIE

CHIFFRES CLÉS

69 hectares de terrain diagnostiqués

1 500 objets exposés dans le musée

9 000 visiteurs lors du week-end d'inaugura-



Activité de diagnostic archéologique

Treize opérations de diagnostic ont été réalisées en 2014. Cette technique qui vient en amont des fouilles préventives donne aux archéologues des éléments d'information sur le terrain, avant toute exploration. Les opérations menées correspondent en grande majorité à des aménagements relevant d'une maîtrise d'ouvrage CAD (57 des 69 hectares traités). En proposant aux investisseurs des terrains fouillés, la CAD contribue à l'attractivité de son territoire.

Opérations de fouilles

Au nombre de six, elles ont été réalisées sur les territoires de Brebières (route nationale), Douai (anciens abattoirs), Orchies (ZAC Le Carnoy), Pecquencourt (ZAC Barrois), Sin-le-Noble (Raquet) et à Villers-au-Tertre. Les fouilles menées à Brebières ont permis de confirmer les nombreuses traces d'implantation humaines aux périodes du Néolithique et de l'âge de Bronze. Parmi les autres fouilles remarquables, le site des anciens abattoirs de Douai s'est révélé être dense en structures archéologiques (900 au total). Des empreintes de poteaux, de fosses, de latrines, de celliers ont été notamment été mises au jour par le service de l'archéologie préventive.



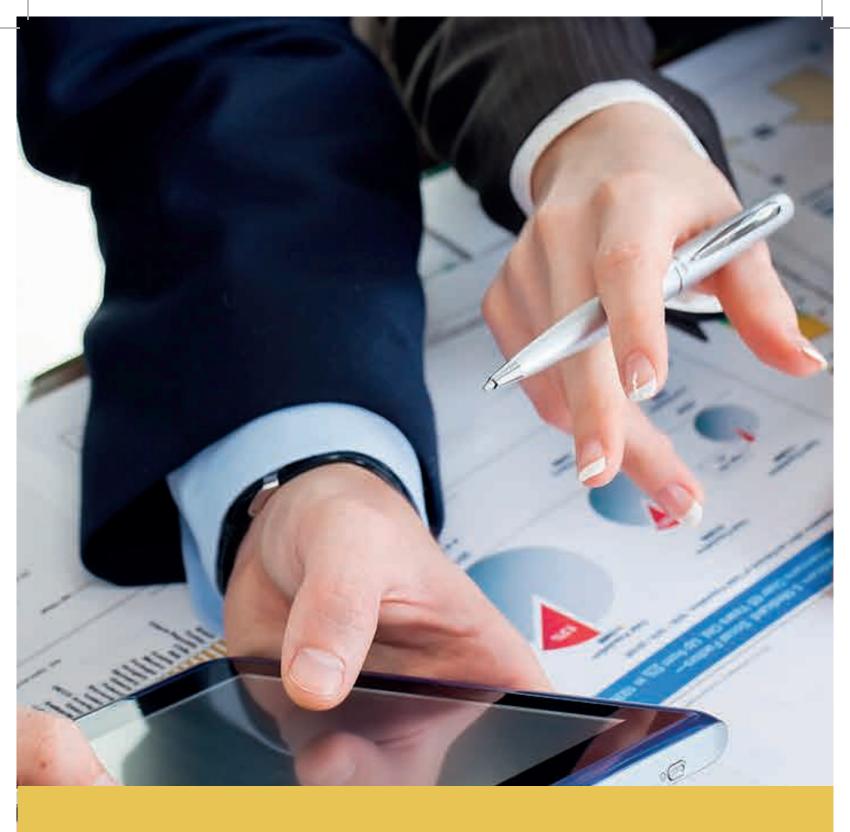
Inauguration du musée archéologique Arkéos

L'année 2014 a été marquée par l'ouverture du musée archéologique Arkéos, inauguré après dix-huit mois de travaux. Il se compose d'un espace muséographique comprenant une salle d'exposition permanente, une salle d'exposition temporaire et un auditorium ainsi que d'un parc archéologique dont les travaux sont prévus pour l'année 2015.

La salle d'exposition permanente qui est divisée en six espaces chronologiques de la Préhistoire jusqu'au Moyen-âge comporte les objets qui sont régulièrement mis au jour par les archéologues de la Communauté d'agglomération du Douaisis ainsi qu'une partie du fonds ancien du musée de la Chartreuse de Douai. La collection permanente rassemble près de 1 500 objets : verreries, bifaces, bijoux, poteries, armes... Arkéos est doté d'une muséographie moderne avec des animations vidéo, des maquettes et des écrans tactiles. Un espace pédagogique permet également d'accueillir des groupes scolaires et de réaliser tout au long de l'année des ateliers pour le jeune public. Plus de 9 000 personnes étaient présentes lors du week-end inaugural.

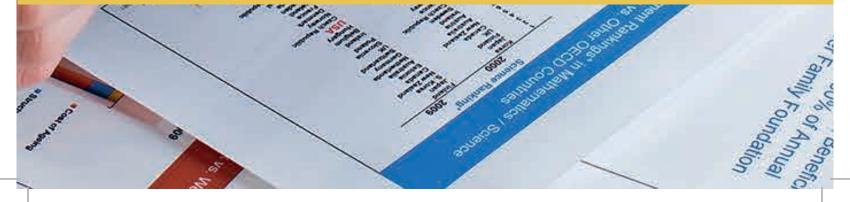
PERSPECTIVES 2015

Poursuite des opérations de diagnostiques et de fouilles.



RESSOURCES

Affaires juridiques Contrôle de gestion Finances



AFFAIRES JURIDIQUES

CHIFFRES CLÉS

96 marchés conclus

18 cessions

5 acquisitions

Bilan des cessions

En 2014, dix-huit entreprises ont acheté des parcelles sur les parcs d'activités de la CAD. Parmi les cessions majeures, on retrouve la vente de l'ancien hôpital général de Douai pour un montant de 2,5 millions d'euros et la vente d'un terrain de 74 250 m² situé sur le parc d'activités de Lawin-Planque à l'entreprise logistique Goodman.

A l'écoquartier du Raquet, six cessions ont été réalisées pour un montant global de 1,3 million d'euros. Figurent parmi ces ventes, les parcelles qui ont permis la réalisation du groupe scolaire et de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP).

Des parcelles ont également été vendues sur les parcs d'activités du Luc (Dechy), du Chevalement (Roost-Warendin), de l'Ermitage (Lambres-lez-Douai) et de Bonnel (Lallaing).

Marchés publics

96 marchés ont été réalisés durant l'année. La procédure la plus importante concerne l'appel d'offres relatif aux travaux du centre aquatique. 143 avenants ont été traités par le service Commande publique. Par ailleurs, 2014 a été marquée par la mise en place de la dématérialisation des marchés pour la transmission en sous-préfecture des marchés soumis au contrôle de légalité et pour la mise à disposition des marchés notifiés à l'ensemble des services concernés.



La programmation complémentaire et les dispositifs d'insertion

Cinq acquisitions ont été effectuées par les services de la CAD en 2014. Trois d'entre elles concernent l'écoquartier du Raquet, sur le territoire de Sin-le-Noble pour un montant total de 122 726 euros. Une acquisition de deux parcelles a été faite à Lauwin-Planque pour 17 220 euros ainsi qu'un terrain de 480 m² sur la commune d'Esquerchin pour 5 280 euros.

PERSPECTIVES 2015

Création du service commun d'instruction du droit des sols

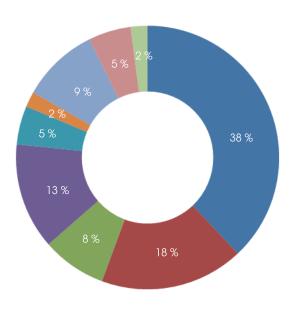
FINANCES ET CONTROLE DE GESTION

Dépenses de fonctionnement

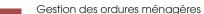
En 2014, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 95,6 millions d'euros, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année 2013. Le poste de dépense principal concerne le reversement de fiscalité aux communes avec 36,4 millions d'euros. La gestion des ordures ménagères représente 18% des dépenses avec 16,9 millions d'euros et les traitements et indemnités comptabilisent 13% des dépenses avec 12,5 millions d'euros.

Budget de l'investissement

En 2014, la CAD disposait de 38 millions d'euros pour mener ses investissements. Le premier poste de dépense concernait l'écoquartier du Raquet avec un montant de 7,5 millions d'euros, soit 19,7 % des dépenses d'investissement. Les investissements en développement économique arrivent en deuxième position avec 6,1 millions d'euros puis les acquisitions foncières avec 4,6 millions d'euros.

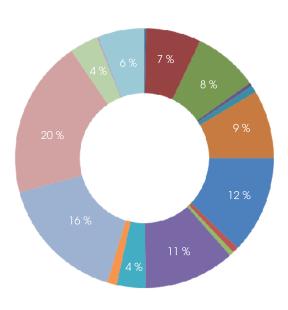






La programmation complémentaire et les dispositifs d'insertion

Cinq acquisitions ont été effectuées par les services de la CAD en 2014. Trois d'entres elles concernent l'écoquartier du Raquet, sur le territoire de Sin-le-Noble pour un montant total de 122 726 euros. Une acquisition de deux parcelles a été faite à Lauwin-Planque pour 17 220 euros ainsi qu'un terrain de 480 m² sur la commune d'Esquerchin pour 5 280 euros.







Ecoquartier du Raquet

Eau potable

CHIFFRES CLÉS

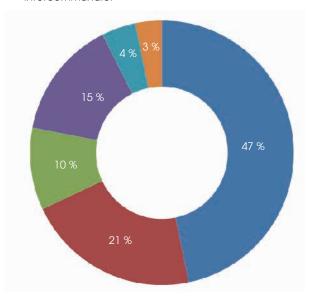
120 millions d'euros de recettes de fonctionnement

36,4 millions d'euros redistribués aux communes

95,6 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

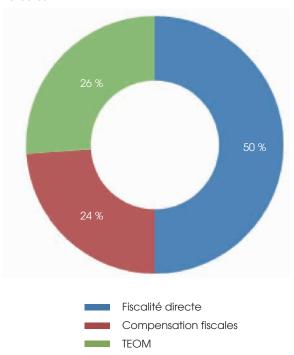
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 120 millions d'euros pour l'année 2014. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année précédente (111 millions d'euros en 2013). Les recettes de fonctionnement sont pour près de la moitié liées à la fiscalité directe locale (taxe foncière, bâti, non bâti etc...). Elles s'élèvent à 56 millions d'euros. Les compensations fiscales versées par l'Etat aux collectivités locales se chiffrent à 25,5 millions d'euros. Une grande partie de ces fiscalités est reversée aux 35 communes membres de la CAD à travers la solidarité intercommunale.





Epargne et poids de la dette

L'épargne de gestion brute s'élève à 24,6 millions d'euros et l'épargne nette c'est-à-dire disponible pour l'investissement se chiffre à 12,8 millions d'euros. Le poids de la dette (intérêts et capital) représente 11,7 millions d'euros.



Contrôle de gestion : poursuite des actions d'optimisation des bases fiscales

Le montant des rôles supplémentaires des cotisations foncières des entreprises (CFE) et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux perçu au titre de l'année 2014 s'élève à 1,04 million d'euros. Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente.

CHIFFRES CLÉS

1,04 million d'euros supplémentaires perçus

RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES CLÉS

306 agents

171 fonctionnaires

37 recrutements

554 jours de formation effectués par les agents

Bilan social 2014

Au 31 décembre 2014, la Communauté d'agglomération du Douaisis comptait 306 agents dont 171 fonctionnaires et 102 contractuels. Deux apprentis ont été recrutés au sein de la direction de l'aménagement des réseaux et construction et au sein de la direction générale des services. Le service développement économique a accueilli huit emplois aidés et la direction de l'aménagement des réseaux et constructions en a accueilli sept. Par ailleurs, seize personnes ont été employées comme vacataires.

Recrutements

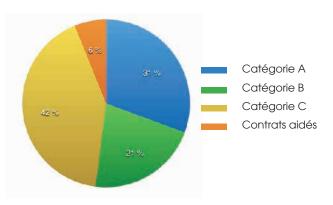
Au total 37 recrutements ont été réalisés sur l'année. Pour douze d'entre eux il s'agit d'un recrutement direct (fonctionnaire) et huit concernent des contractuels. Par ailleurs, suite à la réforme de l'intercommunalité (loi du 16 décembre 2010), la CAD a fusionné au 1^{er} janvier 2014 avec le SIVOM, SIRFAG et SIADO. Dix-sept personnes ont ainsi intégré les services de la CAD.



Formations

La CAD accompagne les personnes en contrat aidé en leur permettant de suivre leurs formations durant le temps de travail et en prenant en charge une partie du coût de la formation. En 2014, six personnes en contrats aidés ont suivi un parcours sur la connaissance des végétaux pour une durée de 10,5 heures chacune et une formation sur la gestion différenciée d'une durée de 16 heures.

REPARTITION DES AGENTS AYANT SUIVI 1 OU PLUSIEURS FORMATIONS EN 2014 PAR CATEGORIE



NOMBRE DE JOURS DE FORMATIONS EN 2014 PAR TYPE DE FORMATION

Préparation de concours 49 jours

Professionnalisation au cours de la carrière 414 jours

Professionnalisation 1^{er} emploi 5 jours

Formation syndicale 2 jours

Intégration 84 jours

Total général 554 jours

PERSPECTIVES 2015

Installation du nouveau comité technique

Création d'un CHSCT



SERVICES GENERAUX

Technologie de l'information et de la communication Grands travaux

Prospective et financements extérieurs



TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATION

CHIFFRES CLÉS

5 000 consultations du SIG

100 utilisateurs

1000 documents partagées sur le gestionnaire électronique de documentation

Mise en place de la dématérialisation

2014 a marqué le début de la dématérialisation des données par le service Technologie de l'information et de la communication. Ainsi, des outils ont été développés pour faciliter le partage d'informations notamment grâce à une base de données spatiales s'appuyant sur des contenus « open source ». Cela permet par conséquent aux agents de la CAD de retrouver l'ensemble des données géographiques dont ils ont besoin sur le système d'information géographique (SIG). Le SIG s'est également enrichi de nouvelles données comme les relevés topographiques des éclairages publics et les stations de relèvement des equix



Développement et évolution des applications métiers

Des applications SIG spécifiques ont été déployées et améliorées dans certains services de la CAD. Celles-ci deviennent de véritables outils d'étude et d'analyse. Elles permettent notamment aux élus d'accéder directement aux documents des bureaux et conseils communautaires sur une tablette et intègrent désormais les documents des séminaires et des commissions. L'application mobile de la direction de l'archéologie préventive s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités telles que la prise en compte des relations stratigraphiques, un moteur de requête permettant de croiser les informations et un module d'export. Les applications de gestion financière et les applications métiers comportant un volet financier (gestion locative, application de distribution de bacs à déchets verts...) ont été dotées du nouveau protocole PES (Protocole d'échange standard) et du SEPA, pour communiquer directement avec la plateforme numérique de la Direction générale des finances publiques.

Etude sur les processus d'échanges d'informations

La dématérialisation des flux a nécessité de mettre en ceuvre une réflexion sur l'ensemble des processus d'échanges d'informations, de contrôle et de validation. Ainsi, une étude sur la mise en place d'un parapheur électronique facilitant le flux des documents en interne et vers les organismes extérieurs (Trésors public, contrôle de légalité...) a débuté au cours de l'année 2014. Cette réflexion a été accompagnée de premiers tests de portails collaboratifs tels que SharePoint et Alfresco qui permettent une gestion électronique des documents. Le gestionnaire de documentation actuel est de plus en plus sollicité et propose plus de 1 000 documents en ligne.

PERSPECTIVES 2015

Lancement de la démarche « zéro papier » pour les factures et courriers

GRANDS TRAVAUX

CHIFFRES CLÉS

30 millions d'euros : le coût global du centre aquatique

1,9 million d'euros : montant des travaux du Centre communautaire des Contes et légendes

Centre aquatique du Raquet

Le début d'année 2014 a été marqué par le lancement de l'appel d'offres et la désignation des entreprises en charge de la construction du centre aquatique de l'écoquartier. Le coût global a été optimisé pour atteindre la somme de 30 millions d'euros TTC. Le début des travaux a été initié en décembre 2014 et ce pour une durée de 22 mois.



Construction de la Maison de l'écoquartier

Un sinistre causé par la foudre sur la dalle basse de la maison de l'écoquartier a nécessité des réparations importantes. Les travaux de ce bâtiment de quatre niveaux se sont donc poursuivis en 2014 pour une inauguration prévue au printemps 2015.

La Maison de l'écoquartier est un équipement qui permet au grand public de découvrir l'écoquartier du Raquet et les différentes techniques de construction mais aussi de rencontrer promoteurs et acteurs immobilier. Le premier étage est un lieu de débat et de projection alors que le second est dédié à la sensibilisation pédagogique autour de l'écocitoyenneté.

Centre communautaire des Contes et légendes

La désignation des entreprises chargées de la construction du Centre communautaire des Contes et légendes de Roost-Warendin s'est effectuée en 2014. Il s'agit de la réhabilitation d'une ancienne ferme du XVIIème siècle, qui jouxte le château de Bernicourt pour un montant total de 1,9 million d'euros. Le bâtiment de 550 m² qui comportera deux salles de spectacle de 62 et 138 places, une médiathèque et une cafétéria a vocation à être un lieu de spectacles, de ressources et de recherches sur la thématique des contes et légendes.



PERSPECTIVES

Démarrage des études du parc de reconstitution d'Arkéos

Début des travaux du centre aquatique

Début des travaux du centre culturel Contes et Légendes

PROSPECTIVES ET FINANCEMENTS EXTERIEURS

CHIFFRES CLÉS

1,1 million d'euros obtenus de la DRAC pour Arkéos

1,6 million d'euros obtenus de la Région pour la phase 2 des travaux du Raquet

Suivi de dossiers

Parmi les principaux dossiers suivis au titre de la prospective en 2014, on retrouve les contrats de territoire avec le Département, le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), la programmation européenne 2014-2020 et la mise en place de la stratégie européenne de la CAD. La participation au projet de développement social de la CAD dans le cadre de l'écriture du contrat de ville et le suivi du dossier Euralens font également partie des activités du service « Prospective et financements extérieurs ».

Consolidation des recettes

En 2014, deux tableaux de suivi d'activités en matière de subventions ont été mis en place : il s'agit d'un tableau de suivi de fonctionnement/investissement et d'un tableau de suivi en ingénierie.

Subventions obtenues

En 2014, la CAD a obtenu au total 4,44 millions d'euros de subventions, provenant du Fonds européen de développement économique et régional (FEDER), de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Le FEDER a alloué 658 000 € pour la réalisation de travaux d'accessibilité sur le parc d'activités de Lauwin-Planque, 600 000 € pour l'aménagement des boucles de randonnée Nord et Ouest et 130 000 € pour des travaux de restauration des berges de l'étang d'Aubigny-au-Bac. De son côté, la DRAC a financé à hauteur de 1,1 million d'euros la construction du musée-parc archéologique Arkéos et 352 000 € les fouilles menées à l'écoquartier du Raquet. Enfin, l'aménagement de la deuxième phase de travaux de l'écoquartier a été subventionné à hauteur de 1,6 million d'euros par la Région.





PERSPECTIVES

Poursuite des demandes de contribution au SRADDT.

Lancement de diverses études prospectives.



746, rue Jean-Perrin, Parc d'activités de Douai-Dorignies BP 300 - 59 351 Douai Cedex Tél : 03 27 99 89 89 - www.douaisis-agglo.com facebook.com/cad.agglo

Numéro ISSN : 22.61.1800 Conception : Direction Communication CAD - Photo : CAD / fotolia.fr